

# Les Infos de Base

Mercredi 18 avril 2012  
volume 15, numéro 16  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

### État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 16 du 18 avril 2012. Les modifications apportées par L.Q. 2012, c. 3, 4 et entrées en vigueur au 20 avril 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 20 avril 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase*

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 16 du 18 avril 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 15 du 14 avril 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 3 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 8 du 22 février 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 12 du 24 mars 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 8 du 11 avril 2012. Les modifications apportées par

L.C. 2012, ch. 1, 2, 5 et entrées en vigueur au 11 avril 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11 avril 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 8 du 11 avril 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11 avril 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada*

*Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 1<sup>er</sup> avril 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 1<sup>er</sup> avril 2012 et contient maintenant quelque 8 447 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

*Code de la sécurité routière*, L.R.Q., c. **C-24.2**, aa. 191.2, 202.2, 209.2.1.

*Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2010, c. 34, aa. 28, 35 (partie), 102.

*Loi sur les instruments dérivés*, L.R.Q., c. **I-14.01**, aa. 82, 82.1-82.7, 83, 85, 155, 157, 175.

*Entrée en vigueur des articles 82 (partie), 83, 84, 85, 175 (partie)*;

*Loi modifiant diverses dispositions législatives afin principalement de resserrer l'encadrement du secteur financier*, L.Q. 2009, c. 58, aa. 158, 159, 177;

*Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le secteur financier*, L.Q. 2011, c. 26, aa. 42, 43, 44, 59, 60, 61 (partie).

*Loi sur le ministère de la Justice*, L.R.Q., c. **M-19**, aa. 32.0.1-32.0.7, intitulé de la section III.1, 32.1.

*Loi instituant le Fonds Accès Justice*, L.Q. 2012, c. 3, aa. 1 (partie), 2, 3.

*Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. **V-1.1**, aa. 5, 186.1-186.6, 237, 331.1.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives afin principalement de resserrer l'encadrement du secteur financier*, L.Q. 2009, c. 58, aa. 91, 100, 111, 138 (partie).

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur l'administration fiscale*, [R.R.Q., c. **A-6.002**, r. 1], a. 12.0.3.1R1.

*Avis d'ajustement annuel des frais*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 478.

*Règlement sur les agents de voyages*, [R.R.Q., 1981, c. **A-10**, r. 1], aa. 4, 11.5, 39.1.

*Avis d'indexation des droits exigés*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 181.

*Code de construction*, [R.R.Q., c. **B-1.1**, r. 2], aa. 9.01-9.17.

*Règlement modifiant le Code de construction*, D. 364-2012 du 04-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1876, a. 1.

*Code de sécurité*, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 3], aa. 284-336.

*Règlement modifiant le Code de sécurité*, D. 363-2012 du 04-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1868, a. 1.

*Règlement sur les frais exigibles pour le dépôt des plans de cadastre et pour l'examen des plans non déposés*, [R.R.Q., c. **C-1**, r. 1], a. 2.

*Erratum*, (2012) 144 G.O. 1, 477.

*Règlement sur la délivrance des permis de courtier ou d'agence*, [R.R.Q., c. **C-73.2**, r. 3], aa. 45, 46.

*Avis d'indexation des droits exigés*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 261.

*Règlement sur le fonds d'indemnisation et la fixation de la prime d'assurance de responsabilité professionnelle*, [R.R.Q., c. C-73.2, r. 5], a. 15.

*Avis d'indexation de la cotisation annuelle au Fonds d'indemnisation du courtage immobilier*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 262.

*Règlement sur les frais exigibles par La Financière agricole du Québec*, [R.R.Q., c. **L-0.1**, r. 1], aa. 1-11.

*Règlement sur les frais exigibles par La Financière agricole du Québec*, Décision du 23-02-12, (2012) 144 G.O. 1, 490, a. 1;

*Avis d'indexation*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 478.

*Règlement sur certaines activités de première assistance chirurgicale pouvant être exercées par une infirmière*, [R.R.Q., c. **M-9**, D. 344-2012 du 04-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1861], nouveau

*Règlement sur les activités visées à l'article 31 de la Loi médicale qui peuvent être exercées par des classes de personnes autres que des médecins*, [R.R.Q., c. M-9, r. 13], aa. 1-4.

*Règlement sur certaines activités de première assistance chirurgicale pouvant être exercées par une infirmière*, D. 344-2012 du 04-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1861, a. 7.

*Règlement sur les quotas des producteurs de lait*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 208], aa. 9.1, 10.1, 12-14.3, 15.1-15.6, 46, 53.2, 53.18.

*Règlement modifiant le Règlement sur les quotas des producteurs de lait*, Décision 9852

du 02-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1909, aa. 1-13.

*Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 239], aa. 78, 79, 85.

*Règlement modifiant le Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, Décision 9853 du 02-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1911, aa. 1-3.

*Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 292], aa. 5, 26, 38, 41, 56.2, 58.3, 58.3.2, 58.4, 58.6, 58.11, 62.4, 78, ann. 5.2, 5.3, 10.

*Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*, Décision 9854 du 02-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1912, aa. 1-15.

*Règlement sur les normes du travail*, [R.R.Q., c. **N-1.1**, r. 3], aa. 3-4.1, intitulé de la section III, 6.

*Règlement modifiant le Règlement sur les normes du travail*, D. 365-2012 du 04-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1750, aa. 1-5.

*Règlement sur des normes du travail particulières à certains secteurs de l'industrie du vêtement*, [R.R.Q., c. N-1.1, r. 4], a. 3.

*Règlement modifiant le Règlement sur des normes du travail particulières à certains secteurs de l'industrie du vêtement*, D. 366-2012 du 04-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1751, a. 1.

*Règlement sur la perception des pensions alimentaires*, [R.R.Q., c. **P-2.2**, r. 1], a. 4.

*Avis d'ajustement annuel des frais*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 477.

*Règlement sur la preuve, la procédure et la pratique du Comité de déontologie policière*, [R.R.Q., c. **P-13.1**, D. 357-2012 du 04-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1864], nouveau.

*Règles de preuve, de procédure et de pratique du Comité de déontologie policière*, [R.R.Q., c. P-13.1, r. 5], remplacées.

*Règlement sur la preuve, la procédure et la pratique du Comité de déontologie policière*, D. 357-2012 du 04-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1864, a. 42.

*Règlement d'application de la Loi sur la*

*protection du consommateur*, R.R.Q., 1981, c. **P-40.1**, r. 1, aa. 104, 107-108.2, 125, 146.

*Avis d'indexation des droits exigés*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 189.

*Règlement d'application de la Loi sur le recouvrement de certaines créances*, [R.R.Q., c. **R-2.2**, r. 1], a. 14.

*Avis d'indexation des droits exigés*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 181.

*Règlement 25-101 sur les agences de notation désignées*, [R.R.Q., c. **V-1.1**, A.M. 2012-04 du 03-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1882], nouveau.

*Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, [R.R.Q., c. V-1.1, r. 1], aa. 4B.1-4B.6, ann. D, E.

*Règlement modifiant le Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, A.M. 2012-05 du 03-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1896, aa. 1-3.

*Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, [R.R.Q., c. V-1.1, r. 14], ann. 41-101A1, 41-101A2.

*Règlement modifiant le Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, A.M. 2012-05 du 03-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1896, aa. 1, 2.

*Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié*, [R.R.Q., c. V-1.1, r. 16], ann. 44-101A1.

*Règlement modifiant le Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié*, A.M. 2012-05 du 03-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1896, a. 1.

*Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, [R.R.Q., c. V-1.1, r. 24], aa. 13.4 (A), ann. 51-102A1, 51-102A2, 51-102A5.

*Règlement modifiant le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, A.M. 2012-05 du 03-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 1896, aa. 1-4.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. **F-11**, ann. IV.

*Décret modifiant l'annexe IV de la Loi sur la gestion des finances publiques*, DORS/2012-58 du 27-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 879, aa. 1, 2.

*Loi sur la pension de la fonction publique*, L.R.C. 1985, ch. **P-36**, ann. I.

*Décret modifiant l'annexe I de la Loi sur la pension de la fonction publique*, DORS/2012-59 du 27-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 880, a. 1.

*Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt*, L.C. **1991**, ch. **45**, a. 20.

*Loi sur la révision du système financier*, L.C. 2012, ch. 5, a. 163.

*Loi sur les banques*, L.C. **1991**, ch. **46**, aa. 21, 670.

*Loi sur la révision du système financier*, L.C. 2012, ch. 5, aa. 3, 77.

*Loi sur les sociétés d'assurances*, L.C. **1991**, ch. **47**, aa. 21, 707.

*Loi sur la révision du système financier*, L.C. 2012, ch. 5, aa. 123, 154.

*Loi sur les associations coopératives de crédit*, L.C. **1991**, ch. **48**, a. 22.

*Loi sur la révision du système financier*, L.C. 2012, ch. 5, a. 105.

*Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, L.C. **1996**, ch. **19**, ann. III.

*Décret modifiant l'annexe III de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (BZP et TFMPP)*, DORS/2012-66 du 30-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 905, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Loi sur la commercialisation des produits agricoles*, L.R.C. 1985, ch. **A-6**.

*Ordonnance sur les taxes et prélèvements payables par les producteurs de bovins du Québec (marché interprovincial et international)*, DORS/93-108, aa. 3, 5.

*Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les taxes et prélèvements payables par les producteurs de bovins du Québec (marché interprovincial et international)*,

DORS/2012-56 du 26-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 876, aa. 1, 2.

*Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. **C-46**.

*Règlement sur la surveillance du pari mutuel*, DORS/91-365, annexe.

*Règlement modifiant le Règlement sur la surveillance du pari mutuel*, DORS/2012-50 du 21-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 864, a. 1.

*Arrêté approuvant des contenants (échantillons de sang)*, DORS/2005-37, a. 1.

*Arrêté modifiant l'Arrêté approuvant des contenants (échantillons de sang)*, DORS/2012-60 du 28-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 881, a. 1.

*Arrêté sur les appareils de détection approuvés*, TR/85-200, a. 2.

*Arrêté modifiant l'Arrêté sur les appareils de détection approuvés*, DORS/2012-61 du 28-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 883, a. 1.

*Loi sur les pêches*, L.R.C. 1985, ch. **F-14**.

*Règlement de pêche du Manitoba de 1987*, DORS/87-509, a. 28, ann. V, XII.

*Règlement modifiant le Règlement de pêche du Manitoba de 1987*, DORS/2012-67 du 30-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 906, aa. 1-3.

*Loi sur les aliments et drogues*, L.R.C. 1985, ch. **F-27**.

*Règlement sur les aliments et drogues*, C.R.C., ch. 870, annexe de la partie J.

*Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et drogues (annexe de la partie J — BZP et TFMPP)*, DORS/2012-65 du 30-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 895, a. 1.

*Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, L.C. **1994**, ch. **28**.

*Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants*, DORS/95-329, aa. 2, 5, 7, 8, 15, 19, 19.1, 20, 20.1, 26.

*Règlement modifiant le Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants*, DORS/2012-68 du 30-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 911, aa. 1-10.

*Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire*, L.C. **1995**, ch. **40**.

*Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire (Loi sur les produits antiparasitaires et ses*

règlements), DORS/2001-132, ann. 1.

*Règlement correctif visant le Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire (Loi sur les produits antiparasitaires et ses règlements), DORS/2012-49 du 21-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 862, a. 1.*

*Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, DORS/2000-187, ann. 3.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, DORS/2012-64 du 29-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 892, a. 1.*

*Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels, L.C. 2004, ch. 10.*

*Règlement de l'Alberta sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels, DORS/2004-239, aa. 1, 2.*

*Règlement modifiant le Règlement de l'Alberta sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels, DORS/2012-52 du 21-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 868, aa. 1, 2.*

*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs au Canada, DORS/2003-75, a. 3.*

*Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs au Canada, DORS/2012-53 du 22-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 870, a. 1.*

*Ordonnance sur les redevances à payer pour la recherche, le développement des marchés et la promotion des bovins de boucherie, DORS/2010-158, aa. 3, 4, 6, 13.*

*Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la recherche, le développement des marchés et la promotion des bovins de boucherie, DORS/2012-54 du 26-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 872, aa. 1-4.*

*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair au Canada, DORS/2000-92, a. 2.*

*Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair au Canada, DORS/2012-55 du 26-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 874, a. 1.*

*Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, L.C. 2001, ch. 26.*

*Règlement sur les rapports relatifs au rejet de polluants (1995), DORS/95-351, abrogé.*

*Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux, DORS/2012-69 du 30-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 918, a. 136.*

*Règlement sur la prévention de la pollution par les navires et sur les produits chimiques dangereux, DORS/2007-86, abrogé.*

*Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux, DORS/2012-69 du 30-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 918, a. 135.*

*Règlement sur l'octroi des congés aux bâtiments, DORS/2007-125, a. 4.*

*Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux, DORS/2012-69 du 30-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 918, a. 134.*

*Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux, DORS/2012-69 du 30-03-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 918, nouveau.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.